

AVIS PUBLIC
PROJET DE RÈGLEMENT 3433-2024-1
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 3433-2024-1

Le conseil municipal a adopté, à la séance du 5 février 2024, le projet de règlement 3433-2024-1 modifiant le Règlement de lotissement 2369-2010 concernant la superficie des lots dans la nouvelle zone rurale De04B dans le secteur du chemin des Pères et de la rue Desautels.

L'objet de ce projet de règlement est de :

Article	Objet	Zones existantes concernées
1	Réduire la superficie des lots à 4 000 mètres carrés au lieu de 8 000 mètres carrés dans la nouvelle zone rurale De04B, située dans le secteur du chemin des Pères et de la rue Desautels.	De01B et Ee01Rv

Ce projet de règlement concerne les zones De01B et Ee01Rv.

Ce projet de règlement, conformément à la loi, fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui sera tenue **le 27 février 2024 à 18 h 30**, dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Magog, au 7, rue Principale Est, Magog.

Au cours de cette assemblée publique de consultation, Madame la mairesse ou un membre du conseil désigné par elle expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Si vous avez des questions concernant ce projet, vous pouvez également nous faire parvenir, au cours de l'assemblée publique de consultation, vos questions via Facebook.

Ce projet de règlement ne contient pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement, ainsi que les plans de la zone concernée et des zones contigües, le cas échéant, peuvent être consultés sur le site internet de la Ville de Magog au www.ville.magog.qc.ca/avispublics. Pour plus d'informations concernant ce projet de règlement, veuillez contacter la Division urbanisme, au numéro 819 843-3333, poste 540.

Le plan des zones concernées est joint au projet de règlement qui accompagne le présent avis.

Donné à Magog, le 6 février 2024.

M^e Marie-Pierre Gauthier,
Greffière